

Mise en place de Points d'Apport Volontaire (PAV) biodéchets – Expérimentation

Dans le cadre de l'amélioration du service de la réduction des déchets et conformément à la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire), qui impose aux collectivités de proposer des solutions de tri à la source des biodéchets à destination des ménages, Cholet Agglomération poursuit son déploiement de solutions adaptées aux besoins des habitants du territoire et annonce la mise en place prochaine des premières bornes grutables pour les déchets alimentaires.

Ces nouvelles bornes grutables offriront une solution pratique et moderne pour déposer ses déchets alimentaires, contribuant ainsi à une meilleure gestion des collectes et à la réduction du volume de nos ordures ménagères.

Les bornes grutables seront collectées au minimum 1 fois par mois et la matière sera transportée pour être compostée sur un site dédié à proximité.

Afin de garantir leur efficacité et d'évaluer leur adoption par les usagers, une phase d'expérimentation sera menée dans quatre communes pilotes : Nuaillé, La Tessoualle, Saint-Léger-sous-Cholet et Cholet.

Cette période test permettra de recueillir les avis des habitants afin d'ajuster le dispositif avant son déploiement à plus grande échelle.

Le suivi de cette expérimentation sera assuré intégralement par le service Gestion des Déchets de Cholet Agglomération, qui restera à l'écoute des retours des citoyens pour optimiser le dispositif.

Les habitants concernés de ces quatre communes seront prochainement informés des modalités d'utilisation de ces nouveaux équipements : une remise des bioseaux aura également lieu dans les communes auprès des usagers concernés avec une sensibilisation sur les consignes et sur les aliments acceptés et refusés.

Les habitants seront invités à partager leurs impressions via différents canaux de communication mis en place par l'Agglomération.

Pour information, depuis le 29 janvier 2025, les 6 premiers abri-bacs pour biodéchets déployés dans l'hyper centre-ville de Cholet, ont déjà permis de détourner plus de 4 tonnes de déchets alimentaires.

